

Observations générales :

- **La plupart des collègues ont appris via les syndicats les infos, et non par leur CE...**
- **Des CE ne font pas de CA, ils et elles négocient avec le rectorat et les TRMD avec création ou suppression sortent sans en parler aux collègues.**
- Quid des postes spécialisés dans certains établissements avec des dénominations qui permettent de faire des magouilles en interne ? Le rectorat n'est pas au courant.
- Bilan acad : 87ETP postes et 13 ETP HSA  
166 créations et 79 suppressions dont 3 cartes scolaires. (6 en 2023 et 9 en 2022)
- Classes prépa-lycées (pour les élèves n'ayant pas eu leur brevet) : où seront-elles ? Il devrait y en avoir 1 par département, on attend la confirmation avant de le publier.
- Où sont notés les profs docs dans les tableaux ? → pas de changements par rapport à l'an prochain. → oui mais peut-on avoir le nb de profs docs par lycée, et avec les nb d'élèves. Et même des colonnes : nb de CPE, nb de CE adjoints, nb de prof doc, de DDFPT ? Le rectorat note.

Cas particuliers :

- (je ne sais plus quel lycée) sans que les collègues soient au courant, le poste en Phys Chimie a été supprimé (→ plus que « qq HSA » à absorber) et l'éco-gestion (→ il y a 2 chaires vacantes)
- 10mn avant le CA, suppression d'un poste de maths, alors que ce n'était pas mis en conseil péda ou en commission permanente. (Emily Bronte, Lognes, 77)
- 28HSA dans une matière avec 7 profs → le rectorat leur enlève un poste, qui n'a pas été voté au CA. → car on passerait à 10HSA pour 7 profs avec des mi temps, tps partiels, ce qui est bien trop peu pour le rectorat...
- une CE change la structure du tout au tout sans en parler aux collègues, ...
- mesure de précaution : 33h en philo, 2 agrégés, mais comme risque de sous service, on bloque le poste, par « mesure de précaution ».
- Coulommiers : ont appris les 4 suppressions de postes (Maths, Eco Gestion -1 et SIG +1, génie mécanique, Français)
- J Brel à La Courneuve : pourquoi ne pas ouvrir un poste avec toutes les HSA en lettres ? 7 titulaires : 2 agrégés, 2 tps partiels, donc 12h potentiellement récupérables après des mutations, donc plutôt des BMP que des vrais postes...
- JJ Montreuil (6 chaires de lettres classiques dont 1 vacante qui doit être remplacée par lettres modernes)
- Condorcet (Montreuil) : demande de création de poste en PC et en SII (le CE n'a pas fait la demande). La demande de SES a été accordée (il y avait 34h sans aucun poste:)
- Aucune annonce faite en CA lycée les lilas. L'une des créations notées ne se voit pas dans la réalité. Pourquoi ? → 1 création notée mais en fait, cela fait suite à une suppression de l'an dernier qui n'a pas eu lieu.